



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 29/06/2023

N/Réf. : MSJ20041_710_PROT **MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Chien Vert, 8**
Gest. : CD/GM **PROTECTION : proposition de classement comme monument de la**
totalité de l'ancienne maison de campagne néoclassique

PROPOSITION DE CLASSEMENT

Monsieur le Directeur,

En application de l'article 222, §1er, 2° du COBAT, nous avons l'honneur de vous communiquer la proposition formulée par la CRMS en sa séance du 21/06/2023 de classer comme monument la totalité de la maison néoclassique sise rue du Chien Vert 8 à Molenbeek-Saint-Jean en raison de son intérêt historique, archéologique, technique, esthétique et urbanistique.



© Urban.brussels

Pour mémoire, en 2020-2021, la CRMS a piloté une étude sur la protection du patrimoine néoclassique en Région de Bruxelles-Capitale. Cette étude, réalisée par CréA-Patrimoine-ULB, suivie par un Comité d'accompagnement avec des représentants de la CRMS, la DPC et de l'ULB, a été approuvée par la CRMS en sa séance du 30/03/2022. Le rapport d'étude dresse le bilan des protections du patrimoine néoclassique déjà effectuées en Région bruxelloise et formule des recommandations pour sa future gestion sur le plan de la conservation de ce patrimoine. Récemment les principales conclusions de l'étude ont été résumées dans une brochure qui est disponible dans les deux langues sur le site web de la CRMS¹.

L'étude conclut notamment au fait que le patrimoine néoclassique, bien qu'omniprésent dans le tissu urbain, ne représente qu'une faible portion du patrimoine protégé de la Région et que les biens néoclassiques protégés sont sous-représentés dans les communes de la première couronne, tels que Molenbeek-Saint-Jean. L'étude comprend par ailleurs une liste de 15 biens néoclassiques qui méritent prioritairement une protection. Le bien qui fait l'objet de la présente proposition de classement est repris

¹ FR : <https://crms.brussels/sites/default/files/2023-06/Le%20patrimoine%20n%C3%A9oclassique%20en%20RBC%20-%20C3%89valuation%20patrimoniale%20et%20recommandations%20pour%20une%20future%20campagne%20de%20protection%20raisonn%C3%A9e%20-%20SYNTHESE.pdf>

NL : <https://kcml.brussels/sites/default/files/2023-06/Neoclassicistisch%20erfgoed%20in%20het%20Brussels%20Gewest%20-%20Erfgoedkundige%20evaluatie%20en%20aanbevelingen%20voor%20een%20vrijwaringscampagne%20-%20SYNTHESE.pdf>

dans cette liste. Il s'agit d'une ancienne maison de campagne qui constitue un des rares témoins conservés de cette typologie et appartenant à la première phase du développement du style néoclassique à la fin du XVIIIe siècle.

Selon le millésime à droite de la porte d'entrée, la maison a été construite en 1784 pour le compte du Sieur Middelmeer à l'emplacement de l'ancien 'retranchement de Meulenbeek' dont le terrain fut vendu dans la foulée du démantèlement des fortifications de Bruxelles. Vers le milieu du XIXe siècle, la maison de campagne devient la maison du directeur d'une fabrique de pains d'épices et se voit entourée d'ateliers et d'entrepôts. A partir des années 1930, l'ensemble est occupé par une entreprise d'importation/exportation de poivre. La maison constitue dès lors non seulement un vestige du passé rural de la commune, mais aussi un témoin de son histoire économique.

L'implantation et la configuration du bien reflètent l'évolution urbanistique de cette partie de Molenbeek. Originellement située extra-muros l'implantation en oblique de la maison témoigne de la présence des anciens bastions fortifiés. La propriété fut graduellement englobée dans un tissu plus dense suite à l'industrialisation et l'urbanisation de cette partie de la commune. Lors de l'aménagement de la rue de l'Avenir en 1870, l'angle nord-est de la maison fut amputé sans cependant porter atteinte à ses principales caractéristiques néoclassiques. Tant l'extérieur que l'intérieur ont en effet préservé leur qualité : la maison présente une façade imposante sur cour marquée par une architecture très soignée tant au niveau de la composition que des matériaux et détails. À l'intérieur, elle comprend un très bel escalier (y compris le départ d'escalier finement sculpté), une charpente impressionnante, des caves voûtées, des planchers en bois, des maçonneries anciennes...

En résumé, la maison sise rue du Chien Vert 8 constitue un témoin particulièrement remarquable de la première période du développement de l'architecture néoclassique sur le territoire de l'actuelle Région bruxelloise. Elle constitue un exemple rare de la typologie de maison de campagne dans une des communes de la première couronne. Dès lors, la CRMS propose de classer comme monument la totalité du bien en raison de son intérêt historique, esthétique, archéologique, technique et urbanistique.

En annexe vous trouverez le rapport patrimonial réalisé par CreA-Patrimoine dans le cadre de l'étude précitée qui comprend une description du bien, un bref historique ainsi que la motivation des intérêts qui justifient la présente proposition de protection.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



G. MEYFRROOTS
Secrétaire-adjointe



C. FRISQUE
Président

c.c. à : hlelievre@urban.brussels ; cdegreef@urban.brussels; lleirens@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels

DOSSIER PATRIMOINE
MAISON SITUÉE RUE DU CHIEN VERT N°8 A MOLENBEEK-SAINT JEAN

DESCRIPTION

Façade avant, toiture et charpente

Le bâtiment sis n°8, rue du Chien Vert à Molenbeek-Saint-Jean est une ancienne maison de campagne (1784) qui a été intégrée au cours du XIX^e siècle dans un complexe industriel en tant que maison du directeur.

L'ancien site de production est localisé en marge du canal Charleroi-Bruxelles, dans un îlot compris entre la rue du Chien Vert, le quai des Charbonnages, la rue Sainte-Marie, la rue Haubrechts et la rue de l'Avenir. Il se compose de plusieurs bâtiments (espaces de production, de stockage et de vie) s'organisant autour d'une cour de forme oblongue. Au coin de la rue du Chien Vert, une grille donne accès, du côté droit de la cour intérieure, à la maison du directeur, ainsi qu'aux bureaux de la société lui attachant.

Logé en intérieur d'îlot, l'édifice est peu visible depuis la voirie publique et se dévoile discrètement à partir du quai des Charbonnages.



Figure 1 : vue aérienne du bien (Orthophoto de 2019
<https://mybrugis.irisnet.be/brugis/#/>)



Figure 2 : vue de la demeure et sa cour intérieure depuis la voie publique (© urban.brussels ; 2020)



Le bien se présente comme une maison de campagne du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. D'ordonnance néoclassique, la façade avant s'élève sur deux niveaux et aligne cinq travées sous un toit en croupe avec une lucarne en son centre. L'élévation de hauteur dégressive est rythmée horizontalement par le cordon en pierre bleue (séparant le rez-de-chaussée et le premier étage) et la corniche moulurée (deux larmiers compris).

La façade avant est recouverte d'un parement en pierre blanche (grès calcaire bruxellois) avec des éléments en ressaut de pierre bleue (calcaire crinoïdique ou Petit Granit), à savoir le perron d'entrée, les encadrements rectangulaires de la porte et des baies et les triglyphes de l'entablement. Contrairement à la porte d'entrée ancienne, les châssis en bois sont de facture récente tout comme les fenêtres de toiture.

L'édifice présente un plan symétrique : deux travées régulières s'articulent de part et d'autre d'une travée d'accès axiale accentuée par des éléments en pierre bleue plus prononcés et davantage décorés. En l'occurrence, la porte d'entrée est surmontée d'un entablement à larmier soutenu par deux consoles en pointe de diamant.

Quant à l'entablement en attique, il reprend les caractéristiques d'une frise dorique (alternance de métopes et de triglyphes) et est souligné par un larmier en pierre bleue.

Bien qu'aucune marque de tailleur n'a été repérée sur les pierres de la façade avant, un millésime a été taillé dans une des pierres, à droite de la porte d'entrée qu'on pourrait lire « [1]784 ». Cette date pourrait ainsi correspondre à l'année de construction de l'édifice.



Figure 3 : façade avant (W. Kenis © urban.brussels ; 2020)

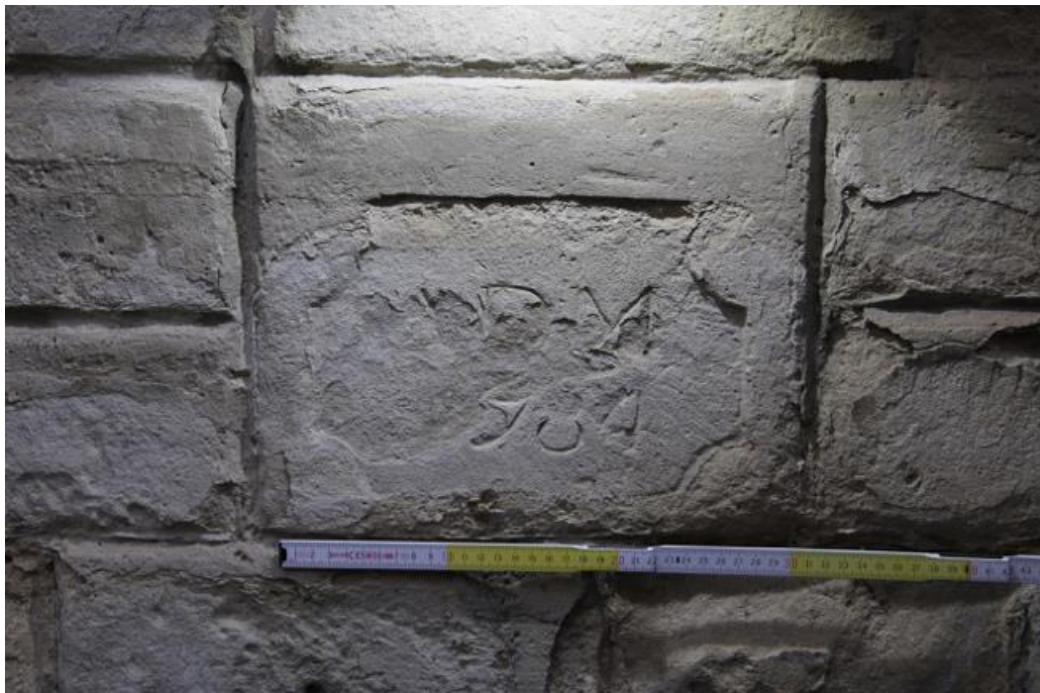


Figure 4 : millésime taillé dans la pierre à droite de l'entrée (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)

La maison est couverte d'une toiture en pavillon soutenue par une charpente en bois datant probablement de la construction. Les fermes reposent sur les murs du premier niveau qui séparent la cage d'escalier des deux pièces de l'étage. Les pièces de bois sont marquées à l'aide d'un ciseau et assemblées en tenons-mortaises à l'aide de chevilles en bois.

La typologie de charpente est caractérisée par deux niveaux de portiques en trapèze contreventées par des pannes dans un comble à surcroit. La faitière est posée sur des potelets dressés sur le dernier portique et étayés par deux guettes. Pour s'adapter au pavillon, des demi-fermes viennent compléter la charpente. Très récurrent en région bruxelloise, ce type de charpente apparaît dans des bâtiments datés par dendrochronologie entre le deuxième tiers du XVII^e siècle et le dernier quart du XVIII^e siècle.

Au niveau de la travée axiale, la toiture est ajourée d'une lucarne.



Figure 5 : charpente en bois dans les combles (W. Kenis © urban.brussels ; 2020)

Intérieur

À l'intérieur, le plan des deux niveaux d'occupation est assez simple : deux pièces se déploient autour d'une cage d'escalier à volées en retour et paliers droits.

Cet escalier est équipé d'un remarquable poteau d'escalier. La première marche supporte le départ de la rampe, constitué d'une pièce de bois monoxyle au plan involuté orné de motifs végétaux stylisés et réalistes. Les balustres et le profil de la main courante sont semblables à des exemplaires datés du dernier quart du XVIII^e siècle que l'on retrouve dans des bâtiments bruxellois, tels que la maison du Prieur, au prieuré de Rouge-Cloître à Auderghem (escalier de 1780).

L'arrière des marches est visible. Les planches portent les traces d'herminette et sont gravées avec des chiffres romains, croissants du bas vers le haut.

La cage d'escalier est montée avec des briques d'un format de 25,5/26 x 12,1/12,7 x 5,2/5,8 cm, liaisonnées par un mortier de chaux gris beige présentant de nombreux nodules calcaires. Le montage est soigné, les lits de briques placées en boutisse alternent avec les lits de panneresses, les joints sont fins.



Figure 6 : départ de la rampe avec motifs végétaux (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)

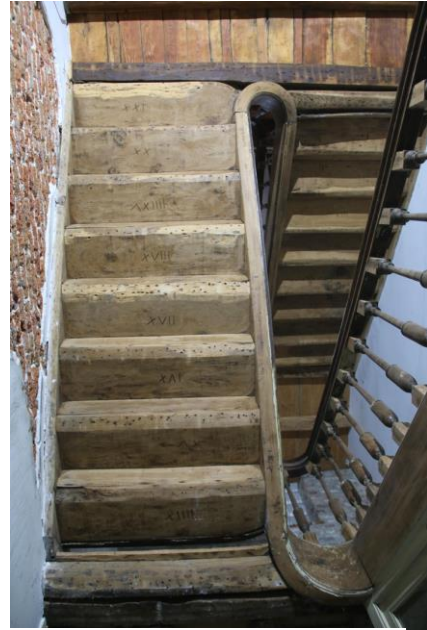


Figure 7 : cage d'escalier (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)



Figure 8 : profil de la main-courante (W. Kenis © urban.brussels ; 2020)



Figure 9 : arrière des marches d'escalier (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)

Le niveau des combles offre un vaste espace, soit la superficie totale du bâtiment (11,61 m x 7,43 m) et une charpente impressionnante. Les fermes remarquables y sont visibles. La majorité des bois a été malheureusement poncée mécaniquement, effaçant les traces d'outils de débitage. Les poinçons portent des traces de sciage manuel, ce qui est caractéristique pour les pièces de petits gabarits.

Les planchers ne sont pas très accessibles, mais là où on peut les appréhender, les lames de plancher en bois présentent un profil en « S », assemblées à mi-bois datables de la moitié du XVII^e et du XVIII^e siècle.



Figure 10 : charpente en bois, détails (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)



Figure 11 : lames de plancher en bois (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)



Figure 12 : première cave et escalier d'accès (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)

L'accès aux différentes caves se fait par un escalier en pierre sous la volée d'escalier centrale.

Une première cave située sous la travée orientale de l'habitation est couverte par une voûte surbaissée en briques aux dimensions identiques à celle de la cage d'escalier. À la base des murs, on aperçoit quelques lits en moellons de pierre blanche. Le sol est constitué de briques posées à plat (22 x 10,5 cm) et de dalles de rue cimentées.

Un passage aménagé grossièrement dans le mur gouttereau a posteriori mène à une seconde cave voûtée. La voûte est plus cintrée et l'espace utile plus haut. L'extrados de la voûte de cette seconde cave est visible dans l'annexe orientale de la maison.

Côté façade avant, on retrouve dans cette seconde cave un soupirail. À gauche (à l'est), une lunette construite à l'aide de petites briques posées sur boutisses (9/9,5 x 4,5cm) vient parfaitement s'adapter à la voûte construite en briques de grand format. Il s'agit sans doute de l'accès primitif.

À partir de la lunette, un mur vient refermer l'espace jusqu'à l'accès vers la cave principale, fixant un plan triangulaire à la cave. Il est postérieur à tout élément

architectural. Une large ouverture a percé la limite orientale de l'habitation pour lui associer l'annexe au plan triangulaire d'un seul niveau qui couvre la petite cave. Le sol est couvert de dalles en pierres bleues (dalles carrées).



Figure13 : seconde cave (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)



Figure 14 : passage vers la seconde cave (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)



Figure 15 : coin triangulaire de la seconde cave (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)

Figure 16 : extrados dans l'annexe orientale au r.d.ch. (S. Modrie © urban.brussels ; 2020)



Une troisième cave occupe la travée occidentale de la maison, couverte par le plancher du rez-de-chaussée, l'accès doit s'effectuer par le bâtiment voisin occidental.

À travers les maçonneries partiellement visibles à la faveur des décapages, on peut appréhender une deuxième phase d'aménagement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, de nombreux murs à l'arrière du bâtiment, du côté de la rue de l'Avenir témoignent d'importants travaux du dernier quart du XIX^e siècle. On peut établir cette datation à partir de la typologie des maçonneries en briques (étude du Département Patrimoine archéologique). Au rez-de-chaussée, dans la travée ouest, un mur réduit l'emprise de la pièce : construit en briques déformées de couleur bordeaux à noir

(19>20 x 8,5>9,5 x 6>7 cm), criblées de trous et montées avec un mortier très compact, dur de couleur mastic. Ces maçonneries sont visibles au premier étage, en limites septentrionale et orientale.

Les briques déformées sont visibles ponctuellement dans la travée orientale au premier étage. La relation avec les maçonneries plus anciennes de la cage d'escalier devra être effectuée pour mieux saisir l'évolution générale du bâti.

HISTORIQUE

Les indices cartographiques, le millésime, le type de charpente et les matériaux mis en œuvre datent l'immeuble de 1784. Des éléments clés architecturaux, tels que les escaliers, les planchers en planches ou la taille des briques, témoignent de cette période.

Les relevés cartographiques, quant à eux, nous indiquent que la maison de campagne est localisée à l'emplacement originel du « retranchement de Meulenbeek », à proximité des ouvrages défensifs des anciens remparts de la ville des XVI^e et XVII^e siècles. Dans la foulée du démantèlement des fortifications de Bruxelles, ordonné par l'empereur Joseph II en 1781-1782, des bastions de seconde ligne sont mis en vente à des particuliers pour les convertir à l'agriculture. Entre octobre 1781 et 1786, un dénommé Sieur Middelmeer acquiert le parcellaire qu'occupait jadis le retranchement de Molenbeek.

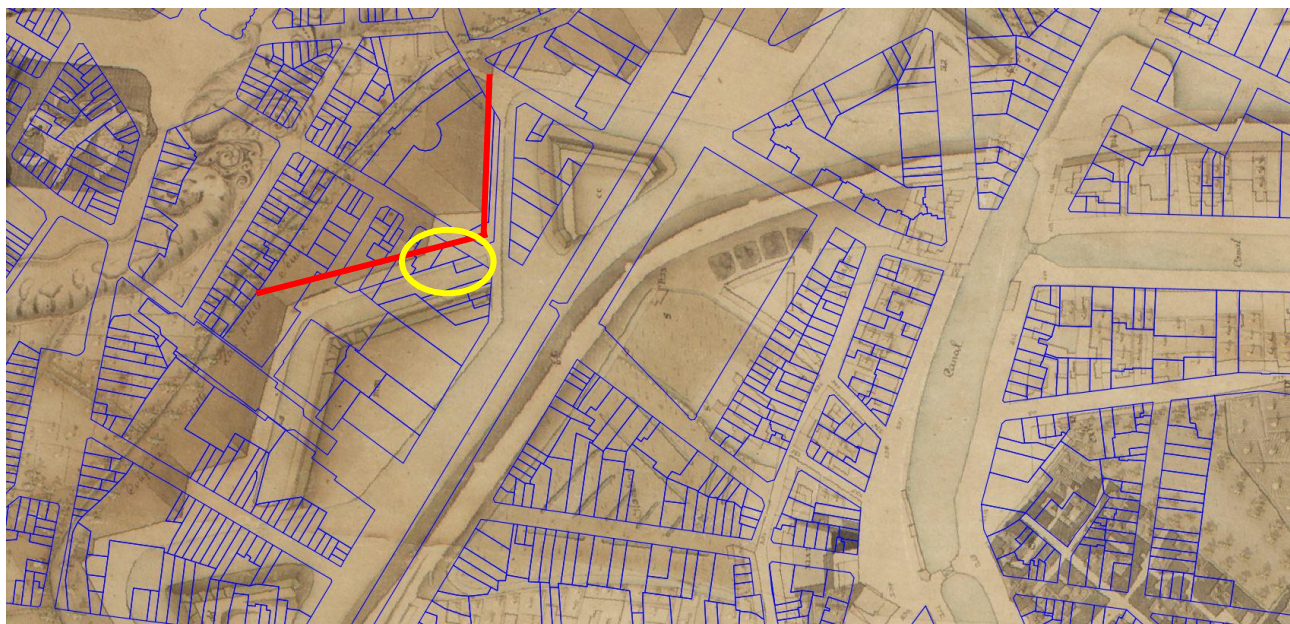


Figure 18 : Plan de Lefebvre d'Archambault (Fondation Roi Baudouin ; 1774), recalé sur le cadastre actuel (en bleu). Recalage par S. Vervust © urban.brussels (2020)

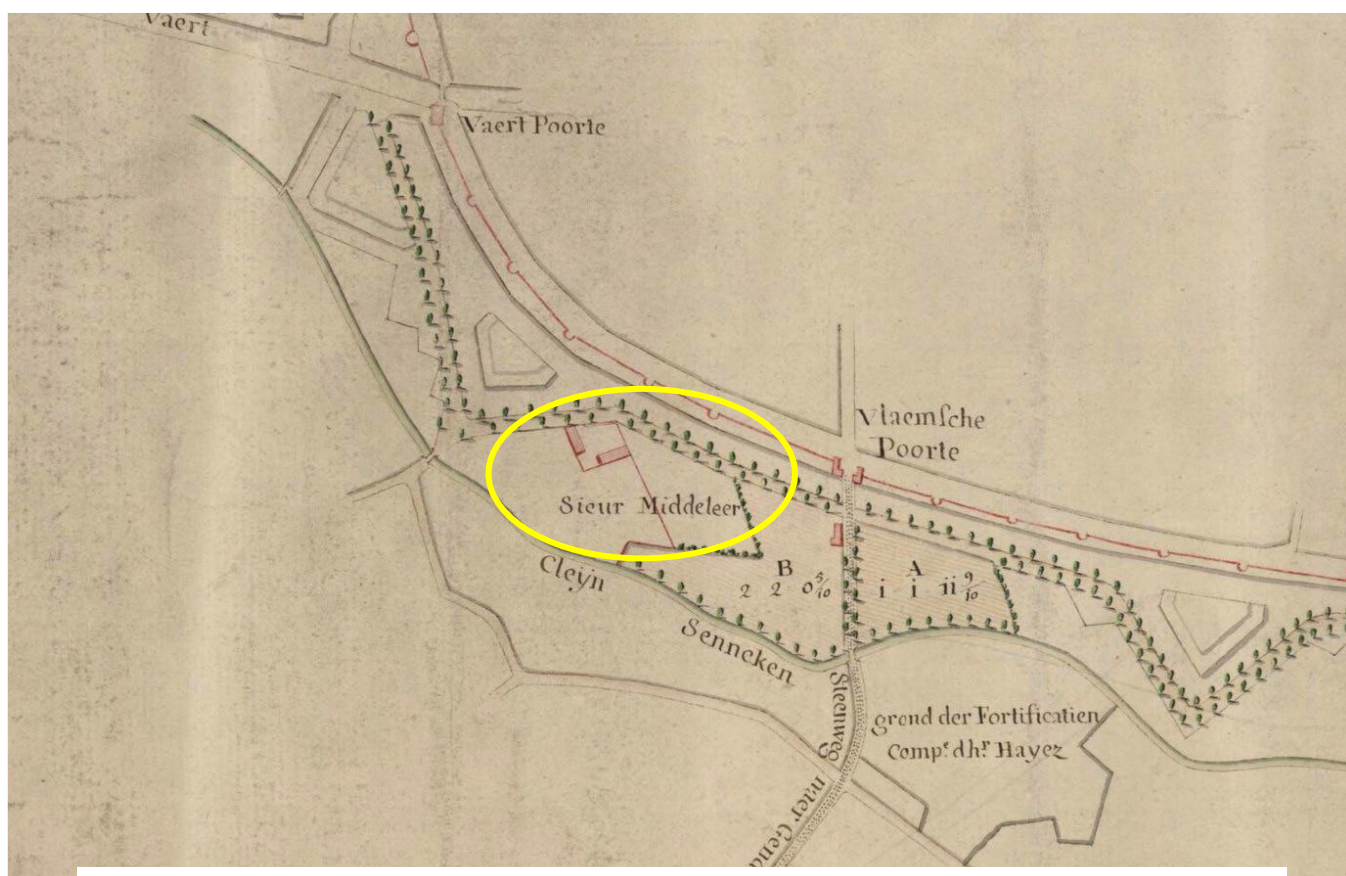


Figure 19 : indication du propriétaire du parcellaire du retranchement de Molenbeek, Sieur Middleeer (Archives générales du Royaume, Cartes et plans, II, 72, plan levé par C.J. Everaert en 1786)

Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, les terrains libérés des ouvrages de fortifications sont en effet voués à la culture agricole. Toutefois, de nouvelles constructions s'établissent le long des voiries et contribuent à la mutation du quartier. Sur les plans de Guillaume de Wautier (1810) et de Jacowick (1812), l'édifice qui nous intéresse est longé par la rue du Chant des Grenouilles, future rue du Chien Vert, déjà bien bâtie. Il s'agissait alors d'une construction allongée.

Des recherches plus approfondies, à la fois archéologiques et historiques, pourraient apporter plus de clarté sur la fonction exacte.



Figure 20 : plan de Guillaume de Wautier (Bibliothèque Royale, Cartes et Plans, III 1.718 ; 1810).



Figure 21 : Plan de Jacowick (© Archives de la Ville de Bruxelles, Plan de Bruxelles n° 39a ; 1812)

Vers le milieu du XIX^e siècle, la maison de campagne est aménagée en une demeure directoriale pour une fabrique de pains d'épices. Ce changement d'affectation pourrait coïncider avec la deuxième phase d'aménagement de l'intérieur de l'édifice dans la seconde moitié du siècle. La résidence est alors entourée de divers annexes, ateliers et entrepôts.

Dans les années 1870, la maison perd en superficie en raison de l'ouverture de la rue de l'Avenir.

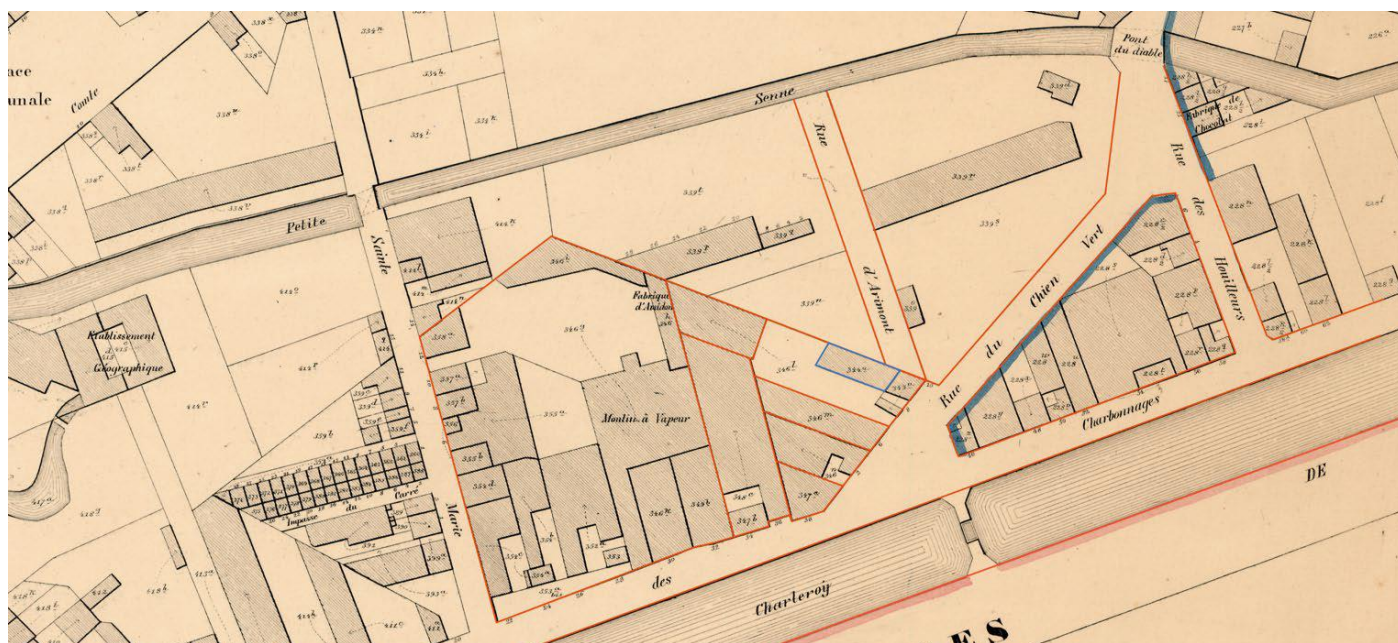


Figure 22 : Plan Popp (© Archives de la Ville de Bruxelles, Plan de Bruxelles n° 81 ; 1866)

Dès l'entre-deux-guerres, l'usine s'est reconvertie dans le traitement, l'importation et l'exportation d'épices (poivre). Les bâtiments de l'usine auraient été complètement détruits par un incendie et sont donc plus récents. La résidence du directeur a heureusement échappé à cet incendie et a été préservée.

À partir des années 60, la tertiarisation et la désindustrialisation progressive de l'économie belge causent le déclin industriel des abords du Canal de Charleroi. Par conséquent, les activités productives et commerciales de la manufacture d'épices sont vouées à disparaître petit à petit jusqu'au début du XXI^e siècle.

Dans les années 1990, l'édifice abrite la société privée TOPO sprl, qui élargit son commerce aux condiments. L'immeuble est actuellement inoccupé depuis plusieurs années.

INTÉRÊT PATRIMONIAL DU BIEN

Intérêt historique

D'une part, le bâtiment est exceptionnel par son ancienneté dans une localité qui, malgré des origines plus anciennes que le hameau de Bruxelles, a été urbanisée assez tardivement. La maison constitue effectivement un des derniers vestiges assez rares remontant à une période antérieure à l'industrialisation de la commune de Molenbeek vers le milieu du XIX^e siècle.

À l'issue du démantèlement des anciennes fortifications de Bruxelles, un particulier a profité de la libération de parcelles de terrain pour y élever une belle résidence de campagne cossue vers 1784. De ce fait, celle-ci est un précieux témoignage du passé champêtre et rural des faubourgs de Bruxelles, lieu de prédilection des classes fortunées pour s'établir en dehors de l'ancienne ville.

D'autre part, l'immeuble sis rue du Chien Vert 8 constitue un important témoin matériel de l'évolution économique urbaine de Molenbeek-Saint-Jean et ce, en raison de son intégration dans un complexe anciennement dévolu au commerce et à l'industrie.

À la suite de l'Indépendance belge en 1830, la ville de Bruxelles, érigée au rang de capitale, devient une plaque tournante commerciale de premier plan, grâce notamment à une forte croissance démographique et aux progrès technologiques des transports. La construction du canal Bruxelles-Charleroi en 1832, suivie de près par l'avènement du chemin de fer en 1835, entraîne dans son sillage la fixation de nombreuses manufactures le long des infrastructures portuaires et ferroviaires.

Le bas de Molenbeek-Saint-Jean, plus particulièrement le quartier Saint-Martin, est dès lors fortement marqué par l'industrialisation et apparaît, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, comme l'un des faubourgs usiniers et ouvriers les plus dynamiques de Bruxelles, voire du pays. La proximité du canal, via le quai des Charbonnages, favorise le développement d'une industrie tournée vers la transformation alimentaire (fabrique de biscuits, boulangerie et malteries) et l'importation d'épices issues du marché colonial.

Ancienne fabrique de pains d'épice, spécialisée par la suite dans le commerce du poivre, l'immeuble sis rue du Chien Vert 8 fait ainsi partie intégrante de l'histoire industrielle et commerciale de Molenbeek-Saint-Jean dont les petites et moyennes entreprises ont contribué à la croissance et à la prospérité économique de la capitale. Celle-ci devient en effet la première région industrielle de la Belgique durant la première moitié du XX^e siècle.

Intérêt esthétique

L'immeuble sis rue du Chien Vert 8 à Molenbeek est un exemple exceptionnel d'une résidence bourgeoise de campagne structurée originellement autour d'une cour intérieure avec dépendances.

La façade avant a fait l'objet d'une réelle recherche esthétique d'ordonnance néoclassique : parement en pierre blanche, jeux de symétrie, ornementation sobre et élégante (corniche, entablement et travée d'accès moulurés en pierre bleue), bichromie créée par l'usage des pierres bleues et blanches, etc.

La décoration intérieure a quasiment disparu aujourd'hui, hormis le départ d'escalier sculpté qui donne une idée de la richesse ornementale originelle de l'édifice.

Intérêt archéologique et technique

L'intérieur de la demeure renferme des matériaux de construction historiques, susceptibles de nous renseigner sur l'évolution du bâtiment depuis son élévation en 1784. Les caves et les combles présentent les vestiges et traces les plus anciens (fin du XVIII^e). La charpente est vraisemblablement d'origine. Des vestiges de maçonneries et de boiseries d'origine ont été repérés dans la cave et dans la cage d'escalier principal. Des sondages archéologique et dendrochronologique plus poussés conduiraient à une meilleure connaissance, non seulement de la distribution intérieure de la maison, mais aussi de la fonction originelle de l'immeuble et de ses pièces respectives.

Plusieurs éléments architecturaux, ou architectoniques, de l'immeuble présentent un intérêt constructif ou technologique : ils sont témoins de techniques de construction mises en œuvre dans l'édification de maison de campagne dans les faubourgs bruxellois du dernier tiers du XVIII^e siècle. Ex. le profil en « S » des lames de plancher en bois, le montage des maçonneries dans la cage d'escalier, les balustres et le profil de la main courante. La numérotation en chiffres romains inscrite à l'arrière des planches de l'escalier central témoigne des techniques d'assemblage d'époque.

Intérêt urbanistique

D'un point de vue urbanistique, la demeure est exceptionnelle par la position qu'il occupe dans le parcellaire du quartier, rappelant les fortifications de Bruxelles des XVI^e et XVII^e siècles.

À partir du XVI^e siècle, le renforcement de la seconde enceinte urbaine (XIV^e siècle) se traduit par la construction de bastions et ravelins. Ces défenses avancées furent encore développées dans le XVII^e siècle au détriment des faubourgs situés aux portes de la ville. Pour le quartier qui nous occupe, soit entre la porte du Rivage, donnant accès au canal de Willebroeck et la porte de Flandre, s'ouvrant sur la chaussée de Gand, il s'agit du retranchement de Molenbeek.

Dans les années 1780, le démantèlement des ouvrages défensifs a considérablement influencé l'urbanisation du bas de Molenbeek-Saint-Jean. Le tracé en oblique de la rue du Chien Vert, ainsi que la position de biais des parcelles

comprises entre les rues Vandermaelen et de l'Avenir, par rapport à l'orientation générale du cadastre du quartier, principalement aligné sur l'axe du canal, évoquent en effet la présence des anciens bastions fortifiés. Ce parcellaire primitif du quartier conditionne encore aujourd'hui l'organisation intérieure de ces îlots.

De surcroît, l'exceptionnalité du bien repose sur son organisation spatiale dans la trame urbaine, et ce à deux égards.

Le site industriel – dans lequel l'immeuble concerné s'inscrit – est un bel exemple d'un complexe industriel niché en intérieur d'îlot, à l'abri du regard des passants. Ce type d'ateliers est logé la plupart du temps au fond d'une cour intérieure ou d'un jardin et s'insère dans un tissu urbain historique. L'entrée du complexe usinier est souvent marquée par une maison de direction située à front de rue. Dans ce cas-ci, la façade avant est à l'inverse dos à la voie publique et fait face à la cour interne, certainement afin de respecter la structure existante du quartier.

Faisant partie des quartiers de l'axe usinier, les terrains où se trouve l'ancienne fabrique de pains d'épice étaient, en réalité, le lieu-même recherché par l'activité manufacturière à partir des années 1850, soit vingt années après la création du canal: les industries qui s'y installèrent bénéficiaient à la fois de la proximité du canal de Charleroi, la plus importante voie navigable de la capitale, et de la Petite Senne dont le potentiel d'approvisionnement en eau n'était pas négligeable. Cette prolifération de manufactures encouragera le percement de nouvelles rues et de places publiques dans le bas de Molenbeek-Saint-Jean. L'édifice et son implantation témoignent du développement urbanistique de la commune de Molenbeek – étroitement lié à l'industrialisation – où un vaste réseau d'entreprises, de taille modeste ou moyenne, émaillaient les intérieurs de parcelles pour déployer leurs unités de production.

Sources bibliographiques

CHARRUADAS, P., DUPONT, C. A., PUISSANT, J., « La formation de Molenbeek : industrialisation et urbanisation », *Les Cahiers de la Fonderie*, 33, 2005, décembre, pp. 13-25.

CULOT, M., *Inventaire visuel de l'architecture industrielle à Bruxelles*, Molenbeek, Bruxelles, AAM, 1980, t. 3A, fiche 148.

DE FOSSE, M., « Anciens entrepôts urbains de Bruxelles : architecture et construction », *Brussels Studies*, 117, 2017, novembre.

GUILLAUME, A., MEGANCK, M., *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles*, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles, 2007, t. 17.

HOFFSUMMER, P., WEITZ, A., *Typologie de la Charpente en région bruxelloise*, mars 2017.

HUBERTY, C., SOARES, P. V., *Les canaux bruxellois*, Bruxelles, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et des Sites, 1998, (Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, 25).

LELARGE, A., *Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine. La démolition du rempart et des fortifications aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bruxelles, 2001.

MODRIE, S., *Évaluation patrimoniale. Bâtiment sis rue du Chien Vert 8 à Molenbeek-Saint-Jean*, Bruxelles, Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine, le 10 février 2020.

SOSNOWSKA, Ph., *De briques et de bois. Contribution à l'histoire de l'architecture à Bruxelles. Étude archéologique, technique et historique des matériaux de construction (13^e – 18^e siècle)*, 2014, thèse de doctorat, ULB.

VAN PRAAG, Y., « Usines et ateliers en intérieur d'îlot. Un patrimoine bruxellois caché », *Bruxelles Patrimoines*, 15-16, 2015, pp. 41-49.

1) Archives

ARCHAMBAULT, P. L. (d'), *Plan de Bruxelles, 1772-1774*, AVB, Bruxelles, Cartes et plans de Bruxelles et de la Région bruxelloise, Grand plan 2.

CRAAN, W. B., VANDERMAELEN, P., *Plan géométrique de la Ville de Bruxelles, 1835*, AVB, Bruxelles, Cartes et plans, plan de Bruxelles 67 bis.

DESAUBLEAUX, *Grand et beau plan détaillé de la ville de Bruxelles, ca. 1775–1777*, AGR, Bruxelles, Collection des Cartes et Plans, Cartes et Plans manuscrits, Série I, n° 34.

JACOWICK, G., DIDOT, P., *Plan routier de la Ville de Bruxelles et ses environs à l'usage des habitants et des étrangers, 1812*, AVB, Bruxelles, Cartes et plans, plan de Bruxelles 39.

MOLS-MARCHAL, L., FLOREN, L., *Plan illustré de la Ville de Bruxelles, comprenant les quartiers nouveaux et tous les agrandissements décrétés et projetés, dressé d'après les documents officiels les plus récents, 1854*, AVB, Bruxelles, Cartes et plans, plan de Bruxelles 91.

POPP, *Plan de Bruxelles, 1866*, AVB, Bruxelles, Plan de Bruxelles 81.

WAUTIER, G. (de), *Plan de Bruxelles, 1810*, Bibliothèque Royale, Cartes et Plans, III 1.718.